

5. Matériel d'énergie électrique

a) Les possibilités

Dès le début de ses initiatives de planification, le gouvernement saoudien a reconnu que l'énergie électrique était essentielle à la diversification et au développement économique et industriel du pays. Il n'y a aucun doute que l'électricité pourrait largement contribuer à relever le niveau de vie et à unifier le Royaume sous l'égide de l'Islam. Le ministère de l'Industrie et de l'Électricité assure la planification avec Electrico, et une série de SCECO (Saudi Consolidated Electrical Company) s'occupent de la production, de la transmission et de la distribution de l'énergie électrique. Electrico s'occupe de l'électrification des régions rurales. Formée en 1976 par la fusion de 26 petites sociétés, la SCECO orientale constituait la première étape vers l'établissement, espérait-on, d'un réseau électrique national. Il existe à l'heure actuelle des SCECO dans les régions centrale, méridionale et occidentale qui sont en voie de regrouper les services existants.

En raison de la croissance industrielle accélérée, les charges maximales ont augmenté de 36 % par année au cours de la période 1975-1980. Les subventions de l'État, qui permettent de ramener les tarifs à la moitié des coûts réels, ont fait doubler la consommation par habitant. Enfin, l'on a investi en 1980 au-delà de 1 milliard de dollars pour améliorer le réseau électrique du Royaume.

Malheureusement, la nécessité de répondre à la demande croissante des consommateurs a retardé la consolidation des systèmes en un réseau national. En outre, la région orientale a adopté des normes américaines (monophasé) tandis que les autres régions ont opté pour le système européen (triphase), ce qui complique les tentatives de consolidation. Il ressort en outre de discussions avec les autorités saoudiennes qu'il existe un manque de coordination entre les diverses SCECO.

Le Troisième plan quinquennal de développement (1980-1985) énonce les objectifs suivants du gouvernement en ce qui concerne l'électricité:

- i) prestation de service électrique à tous les centres de population et à toutes les industries importantes;
- ii) mise en service d'un vaste réseau électrique se prêtant à l'expansion afin de répondre à la demande future.